

DECISION MODIFICATIVE DU DIRECTEUR GENERAL PORTANT SUR LA NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION THEMATIQUE INTERFILIERE BIOECONOMIE

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'ÉTABLISSEMENT NATIONAL DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER,

- Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment les articles L. 621-1 à L. 621-14 et D. 621-1 à D. 621-27 ;
- Vu le Décret n° 2019-519 du 24 mai 2019 relatif à l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;
- Vu l'arrêté du 19 août 2019 portant création et composition de la commission thématique interfilières « bioéconomie » au sein de l'Établissement national des produits de l'agriculture et de la mer (FranceAgriMer) ;
- Vu la décision MF/2020-05 de la Directrice Générale de FranceAgriMer du 23 janvier 2020 portant sur la nomination des membres de la CTI ;

DÉCIDE :

Article 1: Composition

1 - Sont nommés membres de la commission thématique interfilières « bioéconomie » avec voix délibérative :

Représentants de la production agricole	
Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA)	Olivier DAUGER Thierry COUE
Jeunes Agriculteurs (JA)	Pierre MEYER
Coordination Rurale (CR)	Laurent LHEURE
Représentant de la production du secteur de la pêche et de l'aquaculture	
Comité national des pêches maritimes et des élevages marins (CNPMM)	Marc GHIGLIA
Représentants des conseils spécialisés de l'Établissement, proposées par ces conseils : deux pour le conseil spécialisé « productions végétales spéciales » et un pour les autres conseils spécialisés	
CS Productions Végétales Spéciales	Dominique BOUTILLON
CS Productions Végétales Spéciales	Jean-Marc GIROUX
CS Grandes Cultures	Cyril COGNIARD
CS Viandes Blanches	Philippe JUVEN
CS Ruminants	Hervé FUMERY
CS Fruits et Légumes	
CS Vin et Cidre	Hubert BURNEREAU
CS Pêche et Aquaculture	Philippe LE GAL
	.../...

Représentants des instituts techniques agricoles, instituts techniques agro-industriels et centres techniques industriels ou associations de ces structures	
Institut Technologique Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement (FCBA)	Gérard DEROUBAIX
Instituts Techniques Agricoles (ACTA)	Corinne BITAUD
Instituts techniques de l'agro-alimentaire (ACTIA)	Didier MAJOU
Représentant des chambres d'agriculture	
Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture (APCA)	Jean-Marc RENAUDEAU
Représentant le secteur coopératif	
La Coopération Agricole	Marc BRAIDY
Représentant le secteur de l'industrie agro-alimentaire	
Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA)	Diane DORE
Représentants les pôles de compétitivité actifs en matière de bioéconomie	
Pôle XYLOFUTUR	Marc VINCENT
Pôle IAR	Antoine PEETERS
Pôle Aquimer	Angeline PIGNON
Pôle Qualitropic	Jérôme VUILLEMIN
Pôle VEGEPOLYS VALLEY	Christophe THIBAUT
Représentants les interprofessions reconnues	
Interprofession Bétail et Viande - INTERBEV	Marc PAGES
Interprofession nationale de la filière Forêt Bois (France Bois Forêt)	Michel DRUILHE
Interprofession des huiles et protéines végétales (Terres Univia)	Elsa RICOTE
Interprofession InterChanvre	Nathalie FICHAUX
Association Interprofessionnelle de la Betterave et du Sucre (AIBS)	Rémi AUBRY
Interprofession des céréales (Intercéréales)	Gildas COTTEN
Représentants des associations ou fédérations spécialisées en bioénergies, biomolécules, biomatériaux	
Association des Agriculteurs Méthaniseurs de France (AAMF)	Béatrice DESCHAMPS
Syndicat des Énergies Renouvelables (SER)	Valérie WEBER HADDAD
Association Chimie Du Végétal (ACDV)	Sophie MARQUIS
Syndicat National des Producteurs d'Alcool Agricole (SNPAA)	Jérôme BIGNON
Syndicat français des producteurs de biodiesel (ESTERIFRANCE)	Kristell GUIZOUARN
Le président du comité scientifique et technique de l'observatoire national des ressources en biomasse	Paul COLONNA
Représentant la région des Hauts de France	Marie-Sophie LESNE
Représentant les Régions de France	Philippe MANGIN
	.../...

2 - Sont nommés membres de la commission thématique interfilières « bioéconomie » avec voix consultative

Représentants des Etablissements publics	
Institut national de la recherche agronomique (INRA)	Monique AXELOS
Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (Ifremer)	Fabienne DAURES
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME)	Jérôme MOUSSET

La durée du mandat des membres est de 5 ans à compter du 20 novembre 2019, date d'installation de la CTI Bioéconomie.

Article 2 :

Cette décision abroge et remplace la décision **MF/2020-05** du **23 JANVIER 2020**

Article 3 :

La présente décision prend effet à compter du lendemain de sa publication.

Fait à Montreuil, le 11/05/2022

La Directrice générale de l'établissement national des produits de l'agriculture et de la mer

Christine AVELIN